

Toujours le mot... (pour rire)

Date : 31 juillet 2016

Savez-vous combien de fois, le magazine « *Nous-Vous-Ille* » a consciencieusement rabâché l'appellation des habitants d'Ille-et-Vilaine qui a été décidée par le Conseil général - sans même les consulter - en juin 2013 ?

203 fois (dont 2 fois orthographiées Bretilien, avec un seul I)

Savez-vous combien de fois « *Rennes Métropole magazine* », qui s'adresse à près d'un habitant sur deux du même territoire, a utilisé cette appellation ?

3 fois (toutes orthographiées Brétillien-ne, avec un accent)

Savez-vous enfin combien de fois le magazine « *Les Rennais* » a utilisé cette appellation pendant la même période ?

2 fois (dont une fois orthographiée Brétillien, avec un accent et un seul I)

Conclusion



CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

On dirait qu'il ne suffit pas de prescrire un« *nom de famille* » aux habitants d'un territoire plus de 200 fois à plus de 500.000 exemplaires en le déposant régulièrement et systématiquement dans toutes les boîtes aux lettres, pour qu'il soit communément admis au bout de 3 ans.

Mais qui l'eût cru ?... ;-) ;-) ;-)